

avec le concours de ce vaillant Pontife, Grégoire XIII instituait la solennité du saint Rosaire. On sait que le triomphe des armes chrétiennes avait lieu au moment même où les confréries du Rosaire se livraient à des supplications publiques, inspirées par le saint Pape alors régnant. Son successeur, dans la Bulle *Monet Apostolus* (1573), constate cette coïncidence. Il a soin d'associer à la victoire d'hier, les souvenirs de l'assistance divine aux jours anciens.

“ Les prières, dit-il, qu'on adresse au Seigneur, montent vers lui avec d'autant plus de succès, que les intercesseurs qui les appuient sont plus dignes, et que la forme et le mode de ces prières se prêtent davantage à la piété. C'est pourquoi nous nous souviendrons des temps difficiles où la foi étant attaquée en France et en Italie par de pernicieuses hérésies, saint Dominique, auteur premier des Frères-Prêcheurs, institua, pour détourner la colère de Dieu et obtenir le secours de la Bienheureuse Vierge, cette pratique si pieuse qu'on appelle le Rosaire ou Psautier de Marie. Nous nous souviendrons, en même temps, que le 7 d'octobre (jour de la victoire de Lépante), coïncidant avec le premier dimanche du même mois, les confrères enrôlés dans le monde entier sous la bannière du Rosaire, se réunirent en procession afin d'implorer l'assistance divine. D'où l'on peut pieusement inférer que, par l'intercession de la sainte Mère de Dieu, ces prières furent d'un grand secours pour obtenir la victoire. ”

Le XVII^e siècle est riche en documents ; et, toutefois, nous sauterons à pieds joints sur cette période, pour arriver au pontificat de Benoît XIII, le dernier des Papes dominicains.

(à suivre)

R. P. DANZAS,

des fr. prêch.

